

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

**Arrêté du 5 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat**

NOR : DEVK1634003A

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,  
Vu le décret n° 2001-1129 du 29 novembre 2001 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 modifié fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe de l'arrêté du 29 novembre 2001 susvisé fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville est remplacée, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour ce qui concerne la répartition de l'enveloppe de la direction départementale des territoires du Doubs, par les dispositions de l'annexe au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 décembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
C. AVEZARD

### ANNEXE

#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU DOUBS

FONCTIONS EXERCÉES	NIVEAU de qualification de l'emploi	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points (IM) par emploi
Responsable de l'unité gestion des aides à la pierre	A	1	50
Responsable de l'unité ville et renouvellement urbain	A	1	50
Adjoint au responsable de l'unité ville et renouvellement urbain	B	1	30
Chargé de mission renouvellement urbain	B	1	20
Chargé de dossiers logement dans le cadre du renouvellement urbain	B	1	20
Chargé de la commission de conciliation et des gens du voyage	B	1	20
Adjoint au responsable de l'unité lutte contre les exclusions et observation de l'habitat	B	1	30